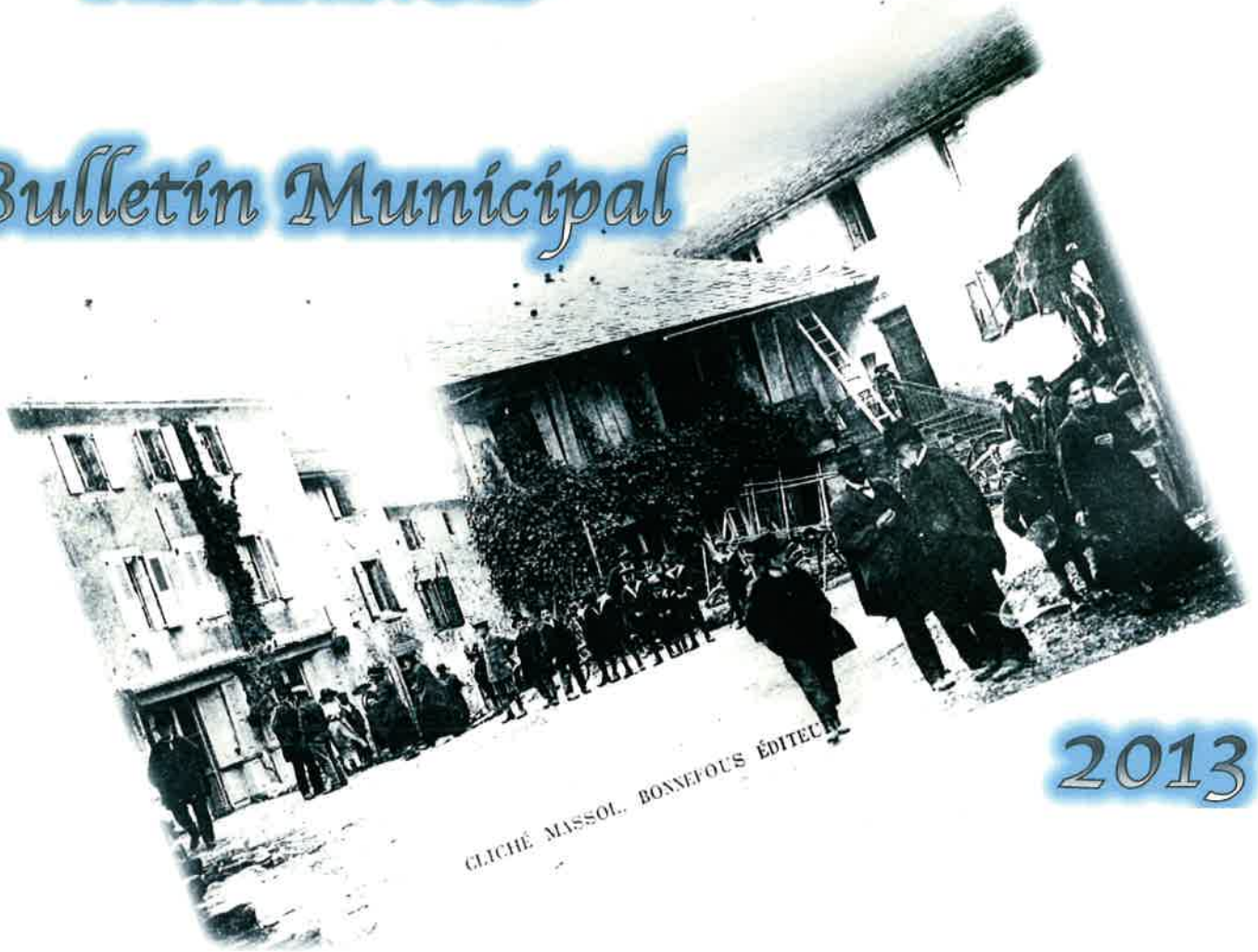


ALRANCE

Bulletin Municipal



CLICHÉ MASSOL, BONNEFOUS ÉDITEUR

2013



N° 16

Le Mot du Maire

« Combien le temps passe vite ! »... « Je ne vois pas passer les semaines ! »... « Ce n'est pas encore lundi qu'on est déjà samedi ! »... c'est le constat d'un sentiment que nous ressentons tous les uns et les autres lorsque nous évoquons une année qui s'achève. 2013 n'est plus qu'un souvenir. Bienvenue à l'année 2014.

Au nom du conseil municipal en en mon nom personnel, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2014, une bonne santé évidemment et puis aussi le meilleur épanouissement possible dans votre travail au quotidien et pour vos projets d'avenir.

Faisons le point rapide sur les travaux effectués en 2013 par votre municipalité.

En début d'année c'est la réhabilitation intérieure de la maison du patrimoine à Peyrebrune qui a été réalisée. Son inauguration le 24 mars à l'occasion du Printemps du Grand Tour des Monts et Lacs organisé par le SIVOM sur le site de Peyrebrune, a rassemblé de nombreuses personnalités politiques et une foule dense de près de 800 personnes a participé à cet événement. Durant la période estivale, diverses expositions ont eu lieu avec notamment une exposition sur la construction des barrages du Lévézou. Plus de 3.500 personnes les ont visitées.

En avril les travaux de terrassement et de fondations ont débuté pour la construction des SAPA (structures adaptées aux personnes âgées) et ce malgré une météo printanière extrêmement défavorable. A ce jour, le chantier est hors d'air et hors d'eau ce qui nous permettra d'exécuter les travaux intérieurs en suivant.

Dans le courant de l'été, les toitures des vestiaires du terrain de foot et de la salle des fêtes de La Capelle ont été entièrement refaites. L'aménagement du village de Bonneguide a également été terminé. Après l'adduction au réseau d'eau potable du Syndicat du Ségala, le déplacement et la mise en sécurité des réseaux EDF et Telecom, la réfection du réseau pluvial, les bitumes ont été mis en place sur la nouvelle voirie récemment élargie mettant ainsi un terme à l'embellissement de ce village. Le pont de Castaniés en limite des communes d'Alrance et d'Auriac Lagast a lui aussi été réhabilité en partenariat financier avec la communauté de communes Viaur Céor Lagast.

Votre municipalité a aussi décidé de sauver un des derniers commerces du village en rachetant au mois de juin le restaurant « Le Chaudron » et son fonds de commerce. Rapidement des travaux de restauration et de mise aux normes ont été effectués, suivis de la réception des travaux en décembre. La réouverture du bar restaurant aura lieu le 1er février et c'est Christophe Rivière et son équipe qui ont été choisis pour assurer la gestion de l'établissement dans le cadre d'une délégation de service public.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, 25 élèves sont accueillis dans notre école. Un demi-poste supplémentaire d'enseignant nous a été accordé lié à des effectifs en constante augmentation.

Le mandat que vous nous avez confié en 2008 arrive à son terme. S'ouvrira bientôt le temps du renouvellement et du choix des personnes qui siégeront au conseil municipal pour une nouvelle période de 6 ans. Réjouissons-nous en pensant à la chance que nous avons de pouvoir vivre dans un pays où le choix de nos élus peut se faire en toute démocratie et librement. Je tiens à remercier les 10 conseillers municipaux qui chacun à sa place m'ont énormément aidé pendant 6 ans et sans qui rien de tout ce qui a été fait n'aurait été possible. Je remercie aussi les employés communaux pour leur dévouement pour la collectivité ainsi que les associations qui dynamisent notre territoire

Quoi qu'il en soit, le chantier des SAPA se poursuivra pour un achèvement des travaux à la fin du printemps prochain. C'est donc la nouvelle municipalité qui décidera des orientations politiques qui suivront.

Encore une fois je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et très heureuse année 2014, sans oublier, comme le veut la tradition, tous nos amis Alrançais qui ont dû quitter le village de leur enfance.

Bonne année 2014 à tous et bonne lecture.

Jean-Pierre DRULHE

Maire d'Alrance

- Délibération pour subventions non affectées (Rallye de Durenque + secours catholique)
- Délibération pour demande fonds de concours (achat matériel cuisine + aménagements divers) restaurant Le Chaudron
- Délibération pour constitution d'une association de gestion des services aux personnes âgées (SAPA)
- Délibération pour régie (suppression tennis)
- Réflexion sur la mise en sécurité du Jouanesq

Vendredi 12 juillet

- Rencontre avec Fabrice FRAYSSINET pour le compte rendu de ses travaux sur les dossiers « Cœur de Village » et « mise en sécurité du Jouanesq »
- Point sur l'avancement du dossier « Restaurant Le Chaudron »
- Point et compte rendu de la réflexion de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup sur la révision de ses statuts
- Délibération pour demander du fonds de concours pour la réfection du « Pont de Castaniès »
- Délibération pour constitution d'une agence départementale d'aide aux collectivités.
- Délibération pour participation financière dans le cadre de l'amélioration des réseaux électriques RD 659 (route vers Saint Martin des Faux)

Jeudi 12 septembre

- Evolution des dossiers intercommunalités et Schémas de Coopération Territoriale
- Délibération pour la dissolution du SIVOM des Monts et Lacs du Lévézou
- Point sur la situation des Fonds de Concours attribués à la Commune d'ALRANCE
- Point sur les travaux « Le Chaudron » (réponses des entreprises)
- Présentation du projet de convention pour location « le Chaudron »
- Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention de location « Le Chaudron »
- Délibération pour mission maîtrise d'oeuvre « Le Chaudron »
- Point sur dossier SAPA
- Délibération pour acquisition parcelles A484 et A482 à Pentézac.
- Délibération de portée générale heures supplémentaires et heures complémentaires des agents municipaux

Samedi 26 octobre

- Point sur le dossier SAPA : avenants Courrèges et Soucasse
- Délibération pour l'extension des compétences de la Communauté de Communes "Lévézou Pareloup"
- Délibération pour modification des statuts de la Communauté de Communes "Lévézou Pareloup"
- Délibération pour tarif assainissement 2013
- Délibération pour subventions non affectées

- Délibération pour création d'un budget annexe Restaurant "Le Chaudron"

Samedi 07 décembre

- Choix de la personne pour délégation de service public pour le restaurant « Le Chaudron »
- Présentation de l'avant-projet sommaire du sentier autour du lac

Samedi 21 décembre

- Délibération pour l'adhésion de la CCLP au syndicat mixte Jean Henri FABRE
- Délibération approuvant la convention de partage de l'actif et du passif dans le cadre de la dissolution du SIVOM
- Délibération pour la création du syndicat mixte du Lévézou
- Délibération portant sur la révision de la carte cantonale pour le département de l'Aveyron

TARIFS COMMUNAUX

Salle des Fêtes ALRANCE

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	120,00	200,00	150,00	250,00	70,00	150,00	100,00	200,00
OFFICE	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00

Une caution de 500 euros est demandée lors de la réservation de la salle. La réservation doit se faire au minimum un mois avant la date choisie.

Salle des Fêtes de La Capelle

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	70,00	90,00	70,00	90,00	50,00	70,00	50,00	70,00

Une caution de 50 euros est demandée lors de la remise des clés de la salle.

Gratuites pour les associations communales

Matériel, mobilier

Tables 0,76 €/unité

Chaises 0,15 €/unité

Percolateur 5 €/unité

Mise à disposition de la tonne à lisier 50 € par intervention

Tarifs divers

Tickets cantine 57 € le carnet de 15 repas

Garderie péri-scolaire 1 € par jour

Entrée à Peyrebrune 2 € (gratuit pour les -10 ans)

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 07 février

- « Restaurant Le Chaudron » : point sur l'avancement du dossier et rencontre avec Monsieur RIVIERE traiteur ambulant à Caplongue
- Renouvellement du fourgon de ramassage scolaire
- Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes pour fourgon de ramassage scolaire
- Point travaux accueil Peyrebrune + embauches saisonnières
- Délibération modification statutaires du SIEDA
- Avancement du projet de territoire « Lévézou » Communauté de Communes + SCOT
- Réflexion sur la section d'investissement du budget 2013 et son financement

Jeudi 28 mars

- Délibération pour la fusion des intercos « Lévézou Pareloup » et « Pays de Salars »
- Délibération pour participation financière au « Contrat rivière Viaur »
- Délibération pour convention constitutive d'un groupement de commande pour réfection du Pont de Castaniès
- Vote des subventions aux associations
- Détail de la section d'investissement
- Vote des taux d'imposition 2013
- Délibération pour mise en place d'un emprunt pour les opérations d'investissement

Samedi 27 avril

- Délibération autorisant le Maire à acheter le restaurant « Le Chaudron »
- Délibération pour demande de fonds de concours à la Communauté de Communes pour l'achat du restaurant « Le Chaudron »
- Délibération pour demander l'assistance de la SICA Habitat Rural pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du Chaudron
- Modification partielle du règlement du Lotissement Les Grands Chênes
- Délibération pour mise en place de la dématérialisation des actes administratifs
- Choix des employés saisonniers pour la garde de la Tour et de la maison du Patrimoine à Peyrebrune
- Structure pour les personnes âgées : point sur l'avancement des travaux et réflexion pour définir quels services nous allons proposer aux futurs locataires

Vendredi 21 juin

- Délibération pour cession Joël SOLIE / Cne d'Alrance route de Peyrebrune
- Délibération pour modifier la composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes

- Délibération pour subventions non affectées (Rallye de Durenque + secours catholique)
- Délibération pour demande fonds de concours (achat matériel cuisine + aménagements divers) restaurant Le Chaudron
- Délibération pour constitution d'une association de gestion des services aux personnes âgées (SAPA)
- Délibération pour régie (suppression tennis)
- Réflexion sur la mise en sécurité du Jouanesq

Vendredi 12 juillet

- Rencontre avec Fabrice FRAYSSINET pour le compte rendu de ses travaux sur les dossiers « Cœur de Village » et « mise en sécurité du Jouanesq »
- Point sur l'avancement du dossier « Restaurant Le Chaudron »
- Point et compte rendu de la réflexion de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup sur la révision de ses statuts
- Délibération pour demander du fonds de concours pour la réfection du « Pont de Castaniès »
- Délibération pour constitution d'une agence départementale d'aide aux collectivités.
- Délibération pour participation financière dans le cadre de l'amélioration des réseaux électriques RD 659 (route vers Saint Martin des Faux)

Jeudi 12 septembre

- Evolution des dossiers intercommunalités et Schémas de Coopération Territoriale
- Délibération pour la dissolution du SIVOM des Monts et Lacs du Lévézou
- Point sur la situation des Fonds de Concours attribués à la Commune d'ALRANCE
- Point sur les travaux « Le Chaudron » (réponses des entreprises)
- Présentation du projet de convention pour location « le Chaudron »
- Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention de location « Le Chaudron »
- Délibération pour mission maîtrise d'oeuvre « Le Chaudron »
- Point sur dossier SAPA
- Délibération pour acquisition parcelles A484 et A482 à Pentézac.
- Délibération de portée générale heures supplémentaires et heures complémentaires des agents municipaux

Samedi 26 octobre

- Point sur le dossier SAPA : avenants Courrèges et Soucasse
- Délibération pour l'extension des compétences de la Communauté de Communes "Lévézou Pareloup"
- Délibération pour modification des statuts de la Communauté de Communes "Lévézou Pareloup"
- Délibération pour tarif assainissement 2013
- Délibération pour subventions non affectées

- Délibération pour création d'un budget annexe Restaurant "Le Chaudron"

Samedi 07 décembre

- Choix de la personne pour délégation de service public pour le restaurant « Le Chaudron »
- Présentation de l'avant-projet sommaire du sentier autour du lac

Samedi 21 décembre

- Délibération pour l'adhésion de la CCLP au syndicat mixte Jean Henri FABRE
- Délibération approuvant la convention de partage de l'actif et du passif dans le cadre de la dissolution du SIVOM
- Délibération pour la création du syndicat mixte du Lévézou
- Délibération portant sur la révision de la carte cantonale pour le département de l'Aveyron

BUDGET 2013 PRÉVISIONS ET RÉSULTATS

CHAPITRES <u>FONCTIONNEMENT</u>	2012		2013	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>				
• Charges à caractère général (1)	104.900,00	97.613,00	114.500,00	98.997,00
• Charges de personnel (2)	138.387,00	130.042,00	117.600,00	104.672,00
• Charges de gestion courante (3)	69.850,00	50.862,00	64.700,00	45.773,00
• Charges financières (4)	14.695,00	14.244,00	15.650,00	10.824,00
• Charges exceptionnelles (5)	3.000,00		1.000,00	1.584,00
Sous total 1	330.852,00	292.761,00	313.450,00	261.850,00
<u>Recettes</u>				
• Atténuation de charges (1)	11.000,00	1.353,00		
• Produits des services (2)	17.708,00	36.246,00	37.760,00	49.465,00
• Impôts et Taxes (3)	194.685,00	211.492,00	201.977,00	204.405,00
• Dotations et participations (4)	135.061,00	138.606,00	130.343,00	134.081,00
• Produits de gestion courante (5)	20.000,00	23.193,00	20.000,00	26.910,00
• Produits exceptionnels		15.194,00		1.934,00
Sous total 2	378.454,00	426.084,00	390.080,00	416.795,00
RESULTATS		133.323,00		154.945,00

CONTRIBUTIONS DIRECTES		
	TAUX	PRODUIT DES IMPOTS
• Taxe d'habitation	5,66 %	18.174,00
• Taxe foncière propriétés bâties	11,31 %	60.113,00
• Taxe foncière propriétés non bâties	69,08 %	33.573,00
		111.860,00

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANTS
<i>COMMUNALES</i>	
Association des Parents d'Elèves.....	920,00
Comité des Fêtes Alrance.....	920,00
Comité des Fêtes La Capelle	920,00
Coopérative scolaire	1.070,00
Espoir Sportif Alrance	920,00
Société de Chasse	600,00
Association des Amis de Peyrebrune Alrance.....	920,00
Club des Aînés Ruraux de Peyrebrune.....	500,00
Comité de Jumelage	920,00
Subvention exceptionnelle APE pour voyage scolaire...	1.692,00
 <i>INTERCOMMUNALES</i>	
ADMR	230,00
Familles Rurales.....	230,00
Sapeurs-Pompiers	1.200,00
Société de Pêche.....	380,00
Courir en Lévézou	600,00
Auto Sport Durenque	500,00
Subvention SAPA 2012	2.230,00
Secours Catholique	300,00
 <u>TOTAL DES SUBVENTIONS</u>	 ----- 15.052,00

Rappel : Les subventions attribuées aux diverses associations ne seront versées qu'après réception d'un bilan détaillé de fin de saison et d'un compte rendu moral pouvant être inséré dans les pages de ce bulletin.

LES TRAVAUX 2013

• EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

Cette année, les travaux d'éclairage public ont porté sur les hameaux de Frayssinous et du Mas Vialaret ainsi que sur la pose de coffret au bourg d'ALRANCE et de la Capelle pour le branchement des illuminations de Noël

- travaux réalisés	4.999,00 €
- Subvention SIEDA	712,00 €
- TVA récupérable	773,85 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>3.513,15 €</u>

• TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

- Ecole de La Capelle	14.688,00 €
<i>La TVA n'est pas récupérable sur des travaux concernant du locatif</i>	
- maison d'accueil et site Peyrebrune	50.624,00 €
- Subvention Etat	7.000,00 €
- Subvention Région	3.500,00 €
- Subvention Département	7.000,00 €
- participation Communauté de Communes	15.750,00 €
- participation EDF	5.250,00 €
- TVA récupérable	1.877,00 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>10.247,00 €</u>

- Toiture vestiaire terrain de foot	6.876,00 €
- TVA récupérable	1.064,00 €
- Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes	2.874,50 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>2.937,50 €</u>

- Toiture salle des fêtes La Capelle Parcel	12.690,00 €
- TVA récupérable	1.964,00 €
- <i>Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes</i>	<i>5.305,00 €</i>
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>5.421,00 €</u>

- travaux divers bâtiments	6.499,00 €
- TVA récupérable	1.006,05 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>5.492,05 €</u>

• **ACHAT DE MATERIEL MUNICIPAL**

- divers équipements (Peyrebrune, école, salle des fêtes La Capelle)	1.977,00 €
- TVA récupérable	306,00 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>1.671,00 €</u>

- Achat fourgon de ramassage scolaire	14.144,50 €
- reprise de l'ancien fourgon	2.144,50 €
- TVA récupérable	2.190,00 €
- <i>Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes</i>	<i>5.800,00 €</i>
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>4.010,00 €</u>

• **VOIRIE RURALE**

- travaux route de Bonneguide (Réseau pluvial + travaux divers)	15.169,00 €
- TVA récupérable	2.348,16 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>12.820,84 €</u>

- travaux Pont de Castaniès	16.816,00 €
- TVA récupérable	2.603,12 €
- <i>Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes</i>	<i>7.000,00 €</i>
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>7.212,88 €</u>

• **FRAIS NOTAIRE ET GEOMETRE ECHANGE OU ACHAT DE TERRAIN**

- Frais de notaire	5.250,00 €
- Frais de géomètre	1.435,00 €

La TVA n'est pas récupérable sur l'ensemble des frais mais sur une partie seulement

• **OPERATION CŒUR DE VILLAGE**

- Inspection réseaux (passage caméra dans les réseaux d'assainissement)	
+ maîtrise d'œuvre	2.480,00 €
- <i>TVA récupérable</i>	383,90 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>2.096,10 €</u>

• **SAPA : STRUCTURE ADAPTEE AUX PERSONNES AGEES (situation intermédiaire) au 31/12/2013**

- Travaux bâtiment commun pris en charge par la Mairie	79.355,00 €
- Mise à disposition lots pour OPHLM	8.448,00 €
- <i>TVA récupérable</i>	12.284,15 €
- <i>Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes</i>	30.000,00 €

• **BAR – RESTAURANT « LE CHAUDRON » (situation intermédiaire) au 31/12/2013**

- achat du bâtiment	160.000,00 €
- achat du fonds de commerce	20.000,00 €
- frais d'actes notariés	4.000,00 €
- Travaux d'aménagement et de mise aux normes (au 31/12/2013)	68.655,00 €
- <i>TVA récupérable</i>	13.456,38 €
- <i>Fonds de Concours versé par la Communauté de Communes</i>	60.000,00 €

Il reste à percevoir sur ce programme du fonds de concours de la communauté de communes pour 80.000,00 € ainsi que des subventions du conseil général et du conseil régional pour 30.000,00 €

En ce qui concerne les travaux des SAPA et ceux du Chaudron, leur financement et les montants définitifs vous seront communiqués sur le bulletin 2014

TRAVAUX DE VOIRIE 2013

COMPETENCE COMMUNAUTE DE COMMUNES LEVEZOU PARELOUP

BUDGET 2013

- **INVESTISSEMENT** **118.358,79 €ttc**
 - Route de Bonneguide (élargissement + bi couche)37.091,95 €
 - Nazareth village (bi-couche + grave émulsion)..... 3.983,02 €
 - Route de du Mas Viala68.118,40 €
 - Route de Bonneguide à la Villette (GE)..... 7.702,24 €**TOTAL** **116.895,61 €ttc**

Report pour 2014 : 1.463,18 €

- **FONCTIONNEMENT** **44.232,83 €ttc**
 - Entretien fauchage entreprise (2 passages 46 + 44 kms)..... 3.121,56 €
 - Entretien et remise en état réseaux Bonneguide 9.130,86 €
 - Enrobé à froid + graves émulsions..... 1.578,92 €
 - Entretien taille haie..... 703,67 €
 - Désherbant 1.688,16 €
 - Tout venant pour entretien chemins.....3.681,97 €
 - Emplois partiels (entretien voirie Colas) 22.682,51 €**TOTAL** **42.587,65 €ttc**

Reste 1.645,18 € reversé sur le budget communal en 2014.

Nous profitons du présent bulletin municipal pour rappeler que les travaux d'entretien de la voirie dans le domaine privé sont entièrement à la charge des propriétaires. En effet, dans un passé assez ancien maintenant, quelques travaux de revêtement avaient été réalisés jusqu'au seuil des nouvelles maisons d'habitations. Aujourd'hui et depuis le 1^{er} janvier 2001, l'entretien de notre réseau routier a été délégué à la Communauté de Communes Lévézou Pareloup. Si certains propriétaires souhaitent réaliser à leur frais des travaux d'entretien lors du passage des entreprises, ils devront prendre contact avec les conducteurs de travaux qui pourront leur établir un devis.

RETROSPECTIVE 2013

• FOURGON DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Pour la rentrée 2013, deux possibilités s'offraient à la commune pour organiser le ramassage scolaire. La première était de le laisser à un transporteur et la seconde de continuer comme les années précédentes, mais avec l'obligation de renouveler le fourgon de ramassage trop vétuste (15 ans maximum). Après réflexion, c'est cette dernière solution qui a été retenue, en effet, le budget « transport scolaire » restant équilibré, plusieurs avantages résultent de ce choix notamment l'emploi d'une personne de la commune à temps partiel et un excellent service de proximité. C'est Odile SOULIE qui assure le ramassage avec le fourgon matin et soir, secondée cette année par Jean-Claude AMAT avec son propre véhicule.



• PEYREBRUNE

Le 24 mars 2013, s'est déroulé sur le site de Peyrebrune le GTML (Grand Tour des Monts et Lacs) organisé par le SIVOM des Monts et Lacs. Des randonnées et de nombreuses activités sportives et culturelles ont été proposées faisant la joie de plusieurs centaines de personnes venues pour l'occasion. En fin de journée a eu lieu l'inauguration de la maison d'accueil.

Inauguration de la Maison du Patrimoine par Alain MARC, Député, Jean-Louis GRIMAL, Conseiller Général, Arnaud VIALA, Président de la communauté de Communes Lévézou Pareloup, Alain PICHON, Président du SIVOM et Jean-Pierre DRULHE, Maire d'Alrance



• RESTAURANT LE CHAUDRON

En 2013, la municipalité a décidé d'acheter le Restaurant « Le Chaudron » pour essayer d'enrayer ce processus destructeur qui amène à la disparition progressive de tous les commerces ruraux. Consciente que la reprise serait quasi impossible par l'intermédiaire d'une personne privée, la municipalité a donc décidé d'acheter l'établissement afin de pallier à cette difficulté. Un montage financier intéressant avec quelques subventions et un fonds de concours important de la part de la Communauté de Communes nous a permis de restaurer et de remettre aux normes le restaurant, laissant à la charge de la commune un montant d'amortissement raisonnable qui nous autorisera une mise à disposition sous forme de délégation de service public à un prix modéré. De plus nous souhaitons pour conforter le résultat financier de l'entreprise qu'elle puisse être complétée par un service supplémentaire, ce qui sera le cas, puisqu'une activité relativement importante de traiteur sera menée en parallèle.



« Le Chaudron » ouvrira à nouveau ses portes le 1er février 2014 et c'est Christophe RIVIERE et son équipe qui auront la joie de vous accueillir. Jouons la carte du service local et soyons les premiers, nous, habitants de la commune, à faire travailler et permettre la pérennité de nos commerces de proximité.

« Le Chaudron »

Bar-Restaurant

Le Bourg 12430 ALRANCE

05.81.37.72.92

SAPA (Structure Adaptée pour Personnes Agées)

Bien que les travaux aient pris un peu de retard à cause des intempéries lors du démarrage, en fin d'année 2013 ils étaient déjà bien avancés. La mise hors d'eau et hors air des bâtiments va permettre aux entreprises retenues pour ce chantier de bien avancer dans le projet. C'est au printemps que nous devrions voir l'achèvement des travaux et ainsi permettre en suivant aux futurs locataires de prendre possession des lieux.



- **PONT DE CASTANIES**



La municipalité d'Alrance en partenariat avec la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast a entrepris des travaux de restauration du pont qui se situe entre les deux communes d'ALRANCE et d'AURIAC LAGAST.

Les travaux relatifs à l'ouvrage ont été pris en charge à 50 % par la commune d'ALRANCE et à 50 % par la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast pour un montant de 22.820 € HT. Les travaux d'enduits superficiels ont été pris en charge par la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast pour un montant de 2.050 €HT.



- **EXPOSITION SUR LES BARRAGES DU LEVEZOU**

Vendredi 19 juillet, à la maison du patrimoine, à Peyrebrune, en présence de nombreux élus, avait lieu le vernissage de l'exposition sur les lacs et les barrages du Lévézou.

Panneaux, photos, documents vidéos retraçant l'incroyable aventure humaine de la construction du complexe



hydroélectrique du Pouget et la naissance des « Monts et lacs du Lévézou » ont ravis les quelques milliers de visiteurs qui se sont retrouvés durant l'été à Peyrebrune.

- **MEDAILLE D'OR POUR MICHEL CALVET**



C'est le samedi 07 décembre que notre député Alain MARC, en présence de notre Conseiller Général Jean-Louis GRIMAL, du Maire d'ALRANCE Jean-Pierre DRULHE, de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, a remis la médaille d'or communale à Michel CALVET pour ses 36 années passées au service de la commune. Après les traditionnels discours, tout le monde a partagé le pot de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Avant Michel CALVET, seul Ernest TAURINES avait été honoré de cette haute distinction au service de la collectivité.

LE MAIRE AUX ALRANCAIS

En 2013, un certain nombre d'évolutions au niveau territorial ont été réalisées. Voici une synthèse qui retrace succinctement les démarches engagées.

1. DISSOLUTION DU SIVOM

Pourquoi dissoudre le SIVOM ?

- souhait des communautés d'exercer les compétences du SIVOM afin de mieux développer les actions en faveur du tourisme.

- l'extension des compétences des deux communautés de communes Lévézou Pareloup et Pays de Salars à celles du SIVOM sans dissolution aurait conduit au maintien et à la transformation du SIVOM en syndicat mixte.

Selon qu'elle procédure ?

La procédure qui a été retenue est celle d'une dissolution de plein droit par consentement de l'ensemble des communes membres du SIVOM.

A quelle date de prise d'effet ?

la dissolution est effective depuis le 31 décembre 2013.

Conséquences de la dissolution du SIVOM ?

L'actif et le passif du SIVOM ont été répartis entre les deux communautés et les communes membres extérieures aux communautés (Auriac-Lagast, Salmiech, Comps, Cassagnes et Sainte Juliette) selon leur implantation par accord des communes, en application de l'article L.5211-25-1 du CGCT.

L'accord des communes membres a été formalisé avant le 31 décembre 2013 permettant au représentant de l'État dans le département de prononcer la dissolution et liquidation du SIVOM au 31 décembre 2013.

Le personnel du SIVOM (2 personnes) sera repris à terme par le syndicat mixte. En attendant l'arrêté préfectoral qui validera la création d'un nouveau syndicat mixte, ce sont les communes de Pont-de-Salars et Vezins du Lévézou qui embauchent temporairement les deux personnes qui travaillaient au sein du SIVOM.

2. EXTENSION DES COMPETENCES ET MODIFICATION STATUTAIRES DES DEUX COMMUNAUTES DE COMMUNES

Pourquoi étendre les compétences ?

- L'extension des compétences des communautés au SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et aux compétences du SIVOM leur permettront d'agir sur des domaines considérés par elles comme essentiels : aménagement de l'espace et tourisme.

- Les modifications statutaires doivent permettre de mettre en conformité les statuts des communautés avec les évolutions législatives et de clarifier certaines compétences déjà transférées par les communes membres.

Selon quelle procédure ?

- par les procédures d'extension des compétences et de modification des statuts prévues par la loi : délibération de chacun des conseils communautaires puis consultation des conseils municipaux des communes membres sur le projet de statuts.

- l'extension des compétences et les modifications statutaires sont prononcées par arrêté du représentant de l'État si la majorité qualifiée des conseils municipaux est obtenue.

A quelle date de prise d'effet ?

L'extension des compétences est demandée au 1er janvier 2014 c'est-à-dire à la même date que celle de la dissolution du SIVOM.

3. CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE ENTRE LES DEUX COMMUNAUTES

Pourquoi ?

La création au 1er janvier 2014 d'un syndicat mixte regroupant la Communauté de Communes Lévézou Pareloup et la Communauté de Communes Pays de Salars permettra à ce syndicat :

- d'élaborer un SCOT,

- de continuer à bénéficier d'une structure commune en matière de développement touristique permettant la création d'un Office de Tourisme Intercommunal qui se substituera à celui qui est adossé au SIVOM,

- d'avoir une structure juridique porteuse du contrat de Pays qui a pris fin au 31 décembre 2013.

Selon quelle procédure ?

Par consentement des conseils des deux communautés puis par arrêté du représentant de l'État.

A quelle date de prise d'effet ?

Au 1er janvier 2014 pour permettre notamment la continuité de l'Office de Tourisme et éviter sa dissolution.

UNE PAGE SE TOURNE ...

Le SIVOM des Monts et Lacs du Lézou, c'était ...

Un territoire couvert par 22 communes, soit une population de 14 126 habitants répartis sur 823 km². Les 22 communes adhérentes étaient les suivantes : AGEN D'AVEYRON, ALRANCE, ARQUES, ARVIEU, AURIAC LAGAST, CASSAGNES BEGONHES, CANET DE SALARS, COMPS LA GRANDVILLE, CURAN, FLAVIN, PONT DE SALARS, PRADES DE SALARS, SAINT LAURENT DU LEVEZOU, SAINT LEONS, SAINTE JULIETTE SUR VIAUR, SALLES CURAN, SALMIECH, SEGUR, TREMOUILLES, VEZINS DE LEVEZOU, LE VIBAL, VILLEFRANCHE DE PANAT. Il comptait aussi 3 communautés de communes sur son territoire : la CdC du Pays de Salars, la CdC de Lézou-Pareloup et la CdC de Cassagnes-Begonhes (sauf la commune de Calmont).

Les Présidents qui se sont succédés depuis sa création en 1995, sont Pierre RAYNAL, Maire de Villefranche de Panat, Raymond VAYSSETTES, Conseiller municipal d'Arviu et Alain PICHON, Maire de Pont de Salars.

Ses compétences :

- Porter la stratégie de développement de l'ensemble du territoire et fédérer des objectifs communs pour réaliser des économies d'échelles

- Favoriser le développement d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles, sociales

- Favoriser la protection de l'environnement et la mise en valeur du milieu naturel sur l'ensemble du territoire dans le respect des compétences des membres du syndicat

- Au niveau du développement économique et touristique, on peut détailler les actions de la façon suivante :

- Réalisation d'études préalables à la définition de programmes pluriannuels de développement local

- Réalisation des études de faisabilité s'inscrivant dans la démarche de promotion du territoire

- Assurer la maîtrise d'ouvrage de tout projet d'intérêt inter cantonal et à vocation structurante qui résulte de la politique de développement territorial

- Faire émerger des projets d'initiatives privées ou publiques qui s'inscrivent dans la démarche de développement touristique, économique.

- Accompagner les porteurs de projets, apporter un appui méthodologique au projet

- Mobiliser les outils financiers pour tout type de projet.

Le service culturel du SIVOM, c'était...

- Un circuit de cinéma itinérant sur le Lévézou : des films pour tous ont été présentés dans les salles communales, choisis, à chaque fois, avec une association de la commune d'accueil.
- Des rencontres artistiques autour de spectacles : cette année, notre roulotte s'est arrêtée à Salles-Curan et Villefranche de Panat. Elle continuera son chemin en 2014... Ne la ratez pas !



- Des événements autour de la nature et des atouts du Lévézou : Printemps du Grand tour des monts et lacs du Lévézou (GTML), concours de dessins sur les bêtes de l'eau dans les écoles, expositions sur la construction des barrages durant l'été, festival « Ça déborde sur le Lévézou ! » au mois de septembre. Autant de temps forts durant lesquels nous avons souhaité rassembler les habitants autour de ce qui fait la

richesse de leur territoire.

D'ores et déjà, sachez que la parade des OFNI, qui a rencontré un tel succès lors de sa 1^{ère} édition sur la plage d'Arvieu-Pareloup, vous donne rendez-vous en septembre 2014.

- Un inventaire de la mémoire de la construction des barrages et de la naissance des lacs. Il s'appuie sur les documents d'époque, les photographies d'archives mises à disposition par EDF et par toute personne qui en possède et des entretiens avec la population. Le premier objectif est de permettre à chacun d'accéder à l'ensemble de ce fonds documentaire exceptionnel, en créant une base de données publique. Tous les habitants du Lévézou ont la possibilité d'y contribuer en partageant leurs souvenirs et leurs documents.

Travail long et ambitieux, cet inventaire est l'occasion de belles rencontres aujourd'hui et à venir.





Il reste à inventer bien des actions, avec les belles énergies de la culture et du tourisme, riches sur le Lévézou...

Le service sportif du SIVOM, c'était...

- Des cycles Ecoles Multisports : animés par Fred Malavan, les différentes activités sportives qui se déroulent sur un cycle allant de fin septembre à fin juin s'adressent à tous les enfants du Lévézou âgés de 7 à 11 ans sur inscription. Ils peuvent ainsi pratiquer dans leur commune ou sur une commune de leur choix faisant partie du SIVOM du tir à l'arc, du roller, du hockey, etc... tout le matériel est fourni par le SIVOM et l'encadrement est assuré par un éducateur sportif agréé.

- des stages sportifs : ils se déroulent en général aux vacances scolaires et pendant une journée entière, les enfants peuvent s'initier par exemple à l'accrobranche, à l'escalade, au paintball, etc... pour certaines activités, il est nécessaire de se renseigner avant quant à l'âge des enfants autorisés à y participer.



- une journée multisports : cette année la journée multisports aurait du avoir lieu à Peyrebrune mais les mauvaises conditions climatiques de ce jour-là nous ont obligé à la déplacer sous le quillodrome de Trémouilles. Pas moins de 130 enfants se sont retrouvés pour tester leur agilité en VTT, se faire plaisir au guidon d'un quad, découvrir des sports comme l'escrime, la gym au sol ou le trampoline, surmonter leur appréhension du vertige lors de l'ascension d'un mur d'escalade et enfin, s'affronter lors d'un match de handball. Toutes ces activités étaient bien entendu encadrées par des éducateurs diplômés d'Etat



Aujourd'hui, le SIVOM disparaît, mais pas son personnel. Demain, ce personnel demeure à votre service pour initier ou accompagner des actions culturelles sur votre commune, alors n'hésitez pas : Venez nous rencontrer ! Participez à la collecte de mémoire sur la construction des barrages ! Profitez des événements organisés sur le Lévézou !

Service culturel – Marjolaine Réfrégiers – 05.65.74.70.37 – marj.refregiers@free.fr

ECOLE D'ALRANCE

"Allo la Terre ici les "Alranauts" ou " Voyage au centre de la Terre" illustrent à juste titre notre année scolaire 2012/2013.

Que ce soit par le biais de la littérature avec messieurs Hergé ou Verne, entre autres, ou les albums de jeunesse, les manuels, les encyclopédies, les livres documentaires, les émissions pédagogiques telles "C'est pas sorcier", les élèves alrançais ont effectué de multiples aller-retour entre les astres et la Terre, mais aussi au cœur de notre planète !

Les enfants ont participé à la "**Mission Explore**" opération internationale menée conjointement par le CNES et la NASA dont le but est d'aborder la nécessité d'une pratique sportive régulière et une alimentation équilibrée pour être en bonne santé, via la vie des astronautes dans la station spatiale internationale (ISS). Cela nous a menés à pratiquer des activités sportives dans des conditions extrêmes. Les enfants ont réalisé un blog et le mieux est que vous vous rendiez sur le site : <http://trainlikeanastronaut.org/fr/node/467/france?page=16> pour y voir de plus près ! Cinq articles ont été postés : le 18/01/12 (p.17), le 25/01/12 (p.15), le 04/02/12 (p.11), le 21/02/12 (p.6), le 03/04/12 (p.1)

Au-delà de ce projet en EPS et sciences, c'est la découverte du travail d'écoliers et collégiens du monde entier qui était intéressant, l'ouverture sur "l'autre".

Nous nous sommes rendus à la **Cité de l'espace à Toulouse** pour conclure un travail en sciences sur l'espace, la conquête spatiale et le système solaire. Nous y avons rencontré Claire DRAMAS, chargée de communication au CNES ainsi que du projet Mission Explore.



En cours d'année, Eric JURADO, **ingénieur au CNES**, est venu à la rencontre des enfants. Ce fut un riche moment de partage avec une personne très disponible et à l'écoute.



En fin d'année scolaire, c'est au centre de La Vignole, à **Enveitg**, dans les Pyrénées Orientales, que les enfants ont pu concrètement réaliser l'activité interne de la Terre. Tout d'abord, en prenant un bain dans les sources d'eau chaude de Dorres dont l'eau sort naturellement à 38°. Ensuite, réviser les notions géographiques en arpentant les Pyrénées lors de deux randonnées avec un



guide qui nous a fait découvrir la flore et la faune pyrénéennes. L'approche des énergies renouvelables a été concrétisée par la visite du four solaire d'Odeillo. Les animaux en semi-liberté du parc animalier des Angles ont ravi tant les maternelles que les plus grands.

Ce fut une très belle semaine tant pédagogiquement que météorologiquement parlant !



Chaque année, un plan particulier de mise en sûreté, **PPMS**, doit être réalisé en envisageant un scénario d'évacuation ou de mise à l'abri des enfants lors d'un événement périlleux (tempête, catastrophe nucléaire...).

Cette année, monsieur Drulhe a pris contact avec monsieur Labit, maire de Salmiech, et c'est une situation particulièrement riche qui a pu être mise en place. Ainsi, un camion contenant du gaz, a feint d'être renversé dans une banquette à proximité de l'école. C'est sous les yeux avertis des pompiers de Villefranche de Panat, les gendarmes de Salles Curan, la responsable sécurité et un formateur de la SAMAT, que les enfants ont évacué l'école et ont été mis en sécurité. L'exercice s'est poursuivi à la salle des fêtes où les dangers du gaz ont été expliqués ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

La surprise est arrivée en septembre avec, pour l'année 2013/14, un appui pédagogique sur l'école. Alice Arnal a été nommée sur ce poste à mi-temps. Elle rejoint les maternelles le lundi toute la journée ainsi que les mardis et jeudis matins. C'est avec grand plaisir qu'Isabelle et moi avons accueilli notre collègue.

Les effectifs croissants de notre école, le souci des membres du conseil d'école de donner de bonnes conditions de travail aux élèves s'est vu récompensé.

Merci à l'association des parents d'élèves, les parents d'élèves, la municipalité et les membres du conseil d'école pour leur investissement.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ...

ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE

L'année 2013 a été riche en événements divers sur le site de Peyrebrune.



Tout d'abord, pour la maison du Patrimoine, les bénévoles de l'association ont construit l'escalier extérieur et posé les rampes. La peinture de l'escalier a été réalisée. La cheminée a été restaurée.

Côté tour, les travaux les plus spectaculaires ont été sans aucun doute ceux concernant la réalisation de la porte d'entrée en voûte de l'ancien château.

Vers l'arène, des jeux de plein air pour les enfants ont été installés.

A l'intérieur de la tour, la totalité des panneaux explicatifs se trouvant au fil des étages ont été refaits et relookés.

Les bénévoles ont assuré les visites de la tour et de la maison du Patrimoine en basse saison ainsi que le jour de repos du jeune employé par la mairie en juillet et en août.

Les animations n'ont pas manqué cette année :

Tout d'abord **le 21 mars**, nous avons accueilli la section GRIMP des pompiers de Rodez pour des exercices de sauvetage en situations périlleuses.



Le 24 mars, c'était l'inauguration de la maison du Patrimoine. C'était aussi le Grand Tour des Monts et Lacs dans sa deuxième édition. Randos à pied, à VTT, à cheval, tir à l'arc, tyrolienne géante étaient au menu du jour.

Le 30 mai, les écoles d'Alrance, de Lestrade et de Villefranche de Panat « assiégeaient » très pacifiquement le site

Les 11-12-13 juin, c'était le tour des collégiens pour leur raid départemental. 900 élèves étaient au rendez-vous.

Le 10 juillet, Floréal Torralba, journaliste à FR3 a fait un reportage sur Peyrebrune. Il est passé aux informations régionales le lendemain soir.

Le 19 juillet, avait lieu le vernissage de l'exposition sur la construction des barrages en présence de nombreux élus et d'un représentant d'EDF.



Le 3 août, la route du sel a fait étape à Peyrebrune. Une équipe de l'émission « Des racines et des Ailes » a réalisé un reportage qui sera diffusé au début de l'année 2014.

Le 1er et le 22 août, nous avons organisé une marche sur les chemins balisés de Peyrebrune en lien avec le CPIE du Rouergue. Un animateur commente et fait découvrir la faune, la flore et la géologie si particulière du site.

Le 25 août, c'était le traditionnel pèlerinage à la tour : messe, vin d'honneur, repas et comme animation cette année, des ateliers sur le Moyen Age (calligraphie, senteurs...)

Nous avons terminé l'année avec notre quine d'automne le **premier dimanche d'octobre**.

Le nombre d'adhérents a franchi la barre des 200 cette année.

Le bureau reste inchangé :

Présidente	Michèle Caillol	Vice-présidents:	Joseph Solié et André Grimal
Secrétaire	Claire Latieule	Secrétaire adjointe :	Stéphanie Guitard
Trésorière	Nicole Sermet	Trésorier adjoint :	Philippe Doyen

Nos remerciements vont à la municipalité pour leur aide financière et matérielle et à tous ceux qui, de près ou de loin, font que Peyrebrune devient à la fois un lieu de détente familial et un site culturel.

L'Association des Amis de Peyrebrune vous offre leurs meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

COMITE DES FETES D'ALRANCE

Voilà 45 ans que le comité des fêtes d'Alrance anime le village lorsqu'arrive la fin du mois d'Avril.

En effet, il a été créé en 1969 sous la présidence d'Yves TERRAL.

Les jeunes continuent encore aujourd'hui de perpétuer cette tradition chère aux alrançaises et aux alrançais.

La fête a débuté le vendredi soir par le concours de belote avec pas moins de 90 équipes.

Le samedi, quelques courageux sont venus participer au concours de pétanque.

C'est l'orchestre « EUROSIS » qui a animé le bal du samedi soir. Face au succès et à la qualité de leur prestation, nous avons décidé de renouveler l'expérience en 2014.

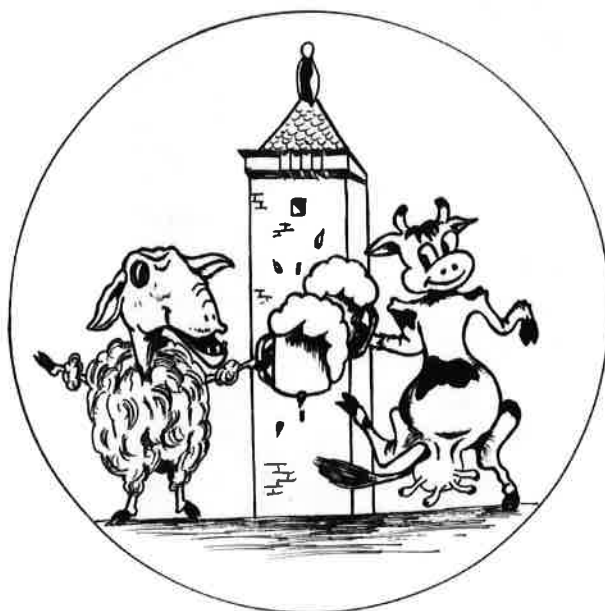
Le dimanche matin, une centaine de personnes se sont retrouvées lors du déjeuner aux tripous organisé par les membres de l'APE et l'après-midi, la troupe de théâtre « Bruits de couloirs » a une nouvelle fois enchanté les spectateurs, de plus en plus nombreux chaque année.

La soirée s'est terminée par un repas aligot-saucisse, animé par Benjamin Malric.

La fête s'est prolongée jusqu'au mardi avec un bal gratuit animé par la disco mobile « Jenix ».

Malgré les années, cette fête ne prend pas une ride, bien au contraire, elle reste une des fêtes votives les plus populaires du canton. A nous de la faire perdurer le plus longtemps possible...

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 et vous donne rendez-vous à la Saint Georges !



COMITE DES FETES DE LA CAPELLE FARCEL

Comme à son habitude la fête votive de la Capelle Farcel s'est déroulée le premier week-end de septembre.

Les festivités ont démarré le vendredi par un concours de belote qui a rassemblé 46 équipes. Le samedi après-midi, avec le concours de pétanque 22 équipes se sont affrontées. Pendant ce temps, les jeunes passaient les aubades dans les villages alentours. En soirée avait lieu le traditionnel apéro grillades suivi d'un bal disco animé par Julien et sa discomobile Oxitania Dance.

La journée du dimanche débutait par le déjeuner au tripoux qui a connu une fois de plus un vif succès, le vide-grenier prenant place pour animer le centre du village. En fin de matinée avait lieu le dépôt de la gerbe au monument aux morts. L'après-midi un nouveau concours de pétanque débutait sur la place de l'Oratoire et c'est en fin de soirée que la fête s'est achevée par le traditionnel repas dansant animé par Benjamin Malric.

Le comité remercie toutes les personnes qui ont participées et œuvrées pour que la fête soit réussie et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.

Bonne et heureuse année 2014

ESPOIR SPORTIF ALRANCE - LA CAPELLE

Avec ses 21 licenciés, l'Espoir Sportif Alrance /La Capelle se porte bien.



du dimanche et de maintien de sa condition physique.

Un nouveau joueur, Louis Latieule, faisant partie d'une équipe de jeunes l'an passé est venu renforcer l'effectif.

Cette année, le club a pu accéder à la seconde division et a pour objectif le maintien dans cette catégorie.

Le défi est d'importance pour notre petit club car le niveau de cette division est plus élevé et demande donc plus d'investissement de la part des licenciés.

Ainsi, des entraînements sont prévus tous les vendredis. C'est à la fois un moment de détente, de préparation au match

Même si les joueurs ne reçoivent pas tout à fait le même salaire qu'au PSG, ils n'en sont pas moins motivés et méritants pour autant.....

Le bureau reste inchangé :

Président:	Christian Latieule
Trésoriers :	Guillaume Alibert et Jérémy Bouzat
Secrétaire :	Benoît Alibert
Arbitre :	Alain Canac
Coaches :	Christian Latieule et Alain Canac
Responsables entraînements :	Benoît Alibert et Florian Méjane
Responsable des U 17 :	Benoît Alibert

Les dirigeants et les joueurs remercient vivement la municipalité pour les travaux effectués cet été au vestiaire : toiture et douches refaites.



L'Espoir Sportif Alrance/La Capelle vous souhaite une excellente année 2014.

SOCIETE DE CHASSE

En cette année 2014, laissez-moi vous souhaiter une bonne et heureuse année à tous.

Voici le bilan de l'année écoulée :

- le plan de chasse chevreuil s'est terminé avec 10 chevreuils prélevés.
- 6 sangliers ont été tués.
- Par contre nette déception pour le lièvre puisqu'il n'y a que 40 lièvres prélevés sur 62 chasseurs. Ceci est peut-être dû au mauvais temps.
- Ensuite pour le gibier à plume, ce n'est guère mieux, car d'après les résultats, 25 faisans

auraient été tués sur 180 lâchés ; quant aux perdreaux, sur 120 lâchés 30 auraient été prélevés.

A ce propos, je demande aux retardataires de me renvoyer leur papier de prélèvement pour plus de précisions dans les chiffres.

Je voudrais revenir sur les battues en souhaitant que chacun des participants retrouve un peu de calme et de sérénité. La chasse doit rester un plaisir et un lien de convivialité. Par l'installation de notre « Cabanou », nous avons voulu créer des échanges amicaux en terminant nos matinées de chasse, souvent pluvieuses et bien fraîches, par un repas tranquille et détendu. Pour que cela continue, il faut que chacun y mette du sien.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le samedi 8 mars pour notre repas annuel. J'espère qu'un grand nombre de chasseurs viendra seconder le bureau lors de la préparation de la soirée. De cette participation en découlera la continuité ou non de la présence du président et de ses membres dans la société.

Bonne année à tous

Le président

COMITE DE JUMELAGE

Cette année 2013 a été une année de réflexion pour le bon déroulement des activités à venir.

Comme d'habitude, nous avons organisé le quine le 17 juillet qui a obtenu un joli succès, rendez-vous en 2014.

L'association souhaiterait mener un projet de rencontre des 2 écoles d'Alrance et de Percile. Une entrevue a été faite avec l'institutrice et ensuite avec la municipalité et l'APE.

Tout d'abord une correspondance entre les élèves pourrait être envisagée et par la suite un voyage en Italie.

L'année 2014, débutera avec une soirée country en partenariat avec l'APE, le 22/02.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 et vous invite à venir la rejoindre.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

25 enfants fréquentent l'école d'Alrance cette année, Magali FABRE enseigne dans la classe des grands et assure la direction, Alice ARNAL, secondée par Isabelle DOYEN enseigne aux maternelles.

Le ramassage scolaire est assuré par Odile SOULIE et Jean-Claude AMAT, Simone FABRE prend en charge les enfants de 16h30 jusqu' au dernier ramassage puis réalise le ménage des locaux, Isabelle DOYEN, sur demande des parents accueille les enfants à la garderie le matin à partir de 8h00 et le soir jusqu' à 18h00. La livraison de la cantine en liaison chaude est assurée par Les Sentiers de la Découverte de la Besse.

L'Association des Parents d' Elèves multiplie les manifestations afin de financer un maximum de projets pour nos enfants. Cette année exceptionnellement il y a eu 2 quines (le 17 février et le 16 novembre), ventes de chocolats à Noël, déjeuner aux tripoux le 28 avril, repas dansant (paella) le 08 juin, des challenges de belotes ont été organisés à plusieurs reprises (7 belotes en tout). Toutes ces initiatives seront reconduites en 2014, surveillez la presse et les affiches et venez partager avec nous de bons moments !

Et puisque les enfants sont notre moteur, nous organisons comme chaque année, en partenariat avec les autres associations de la commune des manifestations au profit du téléthon en vous proposant une soupe au fromage suivi d'un concours de belote et un repas dansant (truffade).

Cette année encore le Père Noël a fait une halte à l'école sa brouette chargée de cadeaux, nous l'en remercions vivement !

Nous adressons aussi des sincères remerciements à Mr DRULHE et toute son équipe qui soutiennent nos projets, nos manifestations et par là notre école et nos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une agréable année 2014 !

Présidente : Anne GAUBERT

Vice-président : Philippe DOYEN

Secrétaire : Fanny TAURINES

Vice- secrétaire : Danielle
GUEGUEN

Trésorière : Delphine CAYRE

Vice- trésorière : Sylvie CANAC



SOCIETE DE PECHE – AAPPMA DU LEVEZOU



Cette année, malheureusement, le nombre de cartes de pêche est en régression. Pour 2014, les cartes de pêche se prendront uniquement par internet (www.cartedepeche.fr). Pour ceux qui n'ont pas internet, ils peuvent toujours s'adresser aux dépositaires. Espérons que cette mesure inversera la tendance.

Suite aux désagréments survenus en 2011, nous remercions la municipalité de VILLEFRANCHE DE PANAT de nous avoir attribué, près du lac, un autre local beaucoup plus convivial.

L'alevinage en truites fario et arc en ciel, a bien été réalisé suivant le calendrier établi. Sur le LAC DE PARELOUP : les techniciens de l'ONEMA et des scientifiques sont venus du 12 au 20 mai 2013 pour déterminer avec le système de pêche aux filets si la reproduction des différentes espèces était bien en accord avec l'équilibre aquatique.

L'initiation pour les jeunes de moins de 12 ans s'est étalée sur les mois de Juillet et Août et a rencontré un franc succès. Les enfants ont pu bénéficier d'un petit goûter à la fin de la séance. Les participants ont été accueillis par les sociétaires de l'AAPPMA du LEVEZOU. Bravo à tous.

L'assemblée générale se fera cette année à CURAN. La réunion aura lieu dans la salle se trouvant sous la mairie, le 16/02/2014 à 10h 00. Une collation sera offerte à la fin de la réunion.

Pour des raisons personnelles, le président M. BARDY en place depuis 1997, a démissionné de son poste fin juin. L'AAPPMA du LEVEZOU le remercie pour les actions qu'il a pu mener depuis sa création.

Le bureau composé de M. Zanchetta Jean-François président, de M. Cambon Philippe vice-président, de M. Géraud Remy trésorier, de M. Bardy Edmond trésorier adjoint, et de M. Vidal Guy secrétaire, remercie chaleureusement les communes D'ALRANCE, ARVIEU, CANET DE SALARS, CURAN, LESTRADE ET THOUELS, SALLES CURAN et VILLEFRANCHE DE PANAT pour l'aide qu'elles ont apportée à l'AAPPMA du LEVEZOU.



Bonne pêche et bonne année à tous.

CLUB DES AINES RURAUX DE PEYREBRUNE



Le plaisir de se rencontrer c'est avant tout le but du Club des Aînés. Partager un bon repas, un voyage, discuter du bon vieux temps... Mais, ce plaisir nous aimerions que la génération des 60-70 ans vienne le partager avec nous. Ils verraient que ce n'est ni triste ni « rétro » bien au contraire. Aussi, nous osons espérer que pour 2014 certains voudront bien nous rejoindre.

Les activités de l'année

2013 :

- 22 février : assemblée générale avec dégustation de la galette et projection d'un film.
- 19 avril : repas à la salle des fêtes d'ALRANCE où 72 convives se sont retrouvés.
- 17 juin : voyage à Villefranche-de-Rouergue avec visite de la Chartreuse, Chapelle des Pénitents noirs et l'après-midi du « Martinet de la Ramonde », ancien moulin de fabrication d'objets en cuivre (27 participants)
- 7 octobre : voyage en Camargue avec visite d'Aigues Mortes et croisière fluviale avec repas pris à bord pour les 36 participants.
- 14 octobre : Messe à Alrance puis repas en commun à Lestrade et Thouels, 76 participants
- 14 novembre : repas à Durenque, 43 participants



C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme il est maintenant de tradition depuis 2011, le Centre Communal d'Action Sociale avait convié le samedi 14 décembre les aînés de 75 ans et plus à un excellent repas préparé par un traiteur et servi de main de maître par les membres du CCAS aidés de bénévoles. Pour plus de convivialité, les conjoints, accompagnateurs et personnes de 65 ans et plus pouvaient elles aussi si elles le désiraient profiter de cette journée festive.



Une fois les agapes terminées, un film retraçant la construction des barrages fut projeté. On ne vit pas le temps passer car ce n'est que vers 17h30-18h00 que tout le monde s'est résigné à rentrer chez soi.

De l'avis de tous, ce fut une belle journée d'autant plus qu'elle fut honorée par la présence du Doyen de la commune (M.Molinié) qui avait tenu à être présent.

Ces moments chaleureux et sympathiques sont importants car ils permettent à chacun de nos aînés de se rencontrer et pour certains de briser leur solitude.

Bien entendu, les personnes qui ne sont pas venues pour des raisons personnelles ou médicales, se sont vues distribuer par les membres du CCAS un petit colis composé de chocolats, de bouteilles et de fleurs.

Un grand merci à Carine, à Eliane et à Jean-Pierre pour leur aide précieuse et bonne et heureuse année 2014 à tous



Les membres du CCAS

SECTION DANSE

Une activité ouverte à toutes et tous quel que soit l'âge. Cette année, ce sont 5 groupes qui dansent. Les cours ont repris au mois d'octobre, toujours sous la houlette de Stéphanie.

Ils se déroulent le samedi à Alrance à la salle de réunion sous la mairie. Le gala de danse qui a clôturé la saison dernière a eu lieu le 29 juin 2013 à la salle des fêtes d'Alrance. Chacun a pu constater encore une fois tous les efforts fournis: chorégraphies, costumes, lumières et autres accessoires, rien n'est laissé au hasard pour assurer le show.



Pour toutes les personnes jeunes et moins jeunes intéressées et motivées pour venir danser et se dépenser dans la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Association Familles Rurales (0633734636)

Stéphanie et ses élèves vous donnent d'ailleurs rendez-vous pour

le gala 2014 qui aura lieu le dimanche 29 juin à 14h à la salle des fêtes de Villefranche de Panat.

LA BOITE A COUTURE

C'est Geneviève SUAU qui chapeaute cette activité. Cette année elle compte pas moins de 25 adhérentes qui apprécient les rendez-vous hebdomadaires des lundi et mardi de 13h30 16h30 ou toutes donnent libre cours à leur esprit créatif pour des réalisations adaptées au goût et au désir de chacune. En 2013, le club est aussi intervenu à la Maison Petite enfance pour un atelier marionnettes avec les 0-3 ans: une expérience sympathique et qui a enchanté les petits loups du Mille et une pattes.



Aimant la convivialité le petit groupe apprécie également les sorties, toujours placées sous le signe de leur passe-temps favori : la couture. Ainsi, le 10 octobre 2013, 17 d'entre elles se sont rendues à l'Exposition Loisirs Créatifs de Toulouse.

Passant du stand patchwork, à celui sur le thème de la mosaïque et participant à des ateliers variés, elles n'ont pas vu la journée passer...

Pour clôturer l'année une autre sortie est prévue au printemps 2014, le lieu n'est pas encore déterminé.

LE CENTRE DE LOISIRS « le zoo des rigolos », rendez-vous incontournable des vacances avec une équipe d'animateurs du tonnerre qui propose activités et sorties pour les enfants et les ados!!!! Le temps forts en 2013 : les sorties au centre équestre, à Pradinas, mais aussi à Capcinéma, un atelier théâtre d'ombres avec la Cie La Luciole

Ecarlate, le passage du père Noël en partenariat avec la MSA Tarn Aveyron Lot... et bien sûr, de la bonne humeur, de la bonne humeur et de la bonne humeur !!!! Pour 2014, des sorties devraient être prévues aux vacances de Pâques et le centre ouvrira comme d'habitude pour les vacances d'été entre le 14 juillet et le 15 août !!!



Et nouveauté cette année: des cours de guitare les enfants de la commune se déplaçaient jusqu'ici à Réquista. Au vu du succès de l'activité, l'association Familles Rurales Alrance-Villefranche a décidé de proposer les cours « à domicile » en partenariat avec l'association réquistanaise *La Croche* spécialisée dans l'enseignement de la musique. 5 élèves se succèdent donc toutes les semaines dans une des salles de L'Espace Panatois mise à disposition par la municipalité et c'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront pour leur récital de fin d'année qui devrait avoir lieu le 7 juin à l'Eglise de Fijaguet avec à la clé un concert du trio Savignoni proposé par l'association PACAP. A vos agendas !



Le tout chapeauté par une poignée de bénévoles qui vous invitent à les rejoindre pour partager vos idées et imaginer ensemble de nouveaux projets pour les jeunes et moins jeunes de nos communes.

Pour tous renseignements, merci de contacter Nathalie au 05 65 78 49 20 ou l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53.

Les membres de l'Association remercient les municipalités d'Alrance et de Villefranche de Panat pour leur soutien et vous souhaitent le meilleur pour 2014

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'Association de l'Aide à Domicile en Milieu Rural des communes d'Alrance et Villefranche-de-Panat poursuit toujours son action en dépêchant les aides à domicile auprès des familles du secteur.

L'Assemblée Générale du 7 Juin 2013 s'est tenue devant un public d'adhérents, de bénéficiaires, de salariées et en présence du représentant des deux communes et de Madame Caussignac responsable au sein du conseil d'administration de la Fédération Départementale et présidente de l'ADMR de Salles-Curan.

Bilan de l'année 2012 : Au 31 décembre 2012, 8 salariées sont en activité, soit 6,65 salariées en équivalent temps plein. 69 personnes ont été aidées par les aides à domicile qui ont parcouru 41 927 km pour assurer 9 392 heures de travail. L'importante activité économique de l'association a généré 198 771 €

Amandine Maillé est la nouvelle secrétaire salariée de l'association depuis le 3 Juin en remplacement de Florence Solignac. Elle peut être contactée les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, de 9h à 12h, lors de ses permanences. En cas d'absence et pour tous renseignements, laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique au **05.65.47.69.23** et en cas d'urgence, contacter les coprésidentes Yvette Bouton ou Geneviève Guitard.

**Meilleurs voeux
du Conseil d'Administration
et des salariées de l'A.D.M.R.
Alrance - Villefranche de Panat**

Et

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2014

COURIR EN LEVEZOU

Courir en Lévézou trace sa route... et si ce sont la randonnée et la course à pieds qui ont rassemblé les bénévoles de la première heure, aujourd'hui l'association touche à de nombreuses disciplines : sportives (salle de remise en forme, athlétisme, gym, zumba...) ou culturelles (danse, club théâtre, concerts...)

RETOUR SUR LES GRANDS MOMENTS DE LA SAISON 2012-2013



Le phénomène Zumba est arrivé à Villefranche de Panat !!!



Record battu pour Ikalana avec près de 500 coureurs qui ont pris le départ le 15 août 2013.



Un concert estival exceptionnel avec Jean-Claude Borrelly qui a rassemblé près de 300 personnes à l'Eglise de La Besse au mois d'août.



Accueil du 7^{ème} rando challenge du Comité Départemental de la randonnée pédestre le 29 septembre

35 équipes (de 2 ou 4 randonneurs), certaines venues de loin, étaient présentes au départ. Leur mission : randonner certes, mais "randonner utile" en découvrant la région et surtout en répondant à des questions relatives à l'environnement, le patrimoine ou l'Histoire

locale. Tout un programme et encore une réussite!



Les randonneurs se sont vu proposer de nombreux rendez-vous cette année encore

Remercions ici les travailleurs de l'ombre qui se retrouvent régulièrement au cours de l'année pour entretenir les chemins et les rendre accessibles pour le plus grand bonheur des adeptes de la randonnée pédestre.



La section athlétisme se porte bien avec 15 licenciés cette saison,

Et toujours autant de succès pour les représentations estivales de la section théâtre Passe-Tant.



La voie est ouverte donc avec pour objectif de développer l'accès au Sport pour tous en milieu rural en réponse à une demande croissante de nos populations.

Une année « Sportive » s'annonce donc encore pour les bénévoles et usagers de l'association avec des rendez-vous à ne pas manquer et des nouveautés aussi :

- La marche nordique : A vos bâtons ! Les séances sont encadrées par un animateur diplômées.
- La zumba : Après un essai en 2013 avec des séances mensuelles, la zumba à Villefranche de Panat c'est désormais tous les jeudis de 20h30 à 21h30 avec Margherita Huisman.
- Accompagnement sportif individualisé : Depuis le 13 novembre, Courir en Lévézou propose des séances de coaching à la salle de remise en forme. Une séance par mois au cours de laquelle chacun (e) se voit attribuer un programme physique à travailler jusqu'au mois suivant. Ça se passe le mercredi de 18h à 20h et c'est uniquement sur réservation !



- Ya ka danser, le bal musette du jeudi, devient le bal musette du mardi mais l'ambiance reste la même !

Bien entendu, convivialité et bonne humeur restent les maîtres mots de nos différents rendez-vous et Courir en Lévézou, c'est aussi une belle brochette de bénévoles, sans qui rien ne serait possible...



Belle année à tous !!!

AUTO SPORT DURENQUE – RALLYE MONT-LAGAST



Une fois de plus, cette année, le village d'Alrance a accueilli, pour sa 9^{ème} édition, le rallye du Mont Lagast. Cette épreuve comptait pour le championnat de France des rallyes et pour le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Midi Pyrénées.

Les épreuves chronométrées se déroulaient pour le samedi entre Durenque et Nazareth.

Le parc de regroupement qui était organisé sur la place d'Alrance réunissait plus de cent voitures, les amoureux de belles mécaniques ne savaient plus où donner des yeux.

De leur côté, les plus jeunes se sont régalés au contact des pilotes qui se sont gentiment prêtés au jeu des autographes.



Je m'voyais déjà.....

Il faut faire la queue pour avoir un autographe...



Parc de regroupement sur la place

Merci à tous les pilotes pour leur disponibilité, merci également à tous les partenaires locaux qui se sont fortement impliqués pour la réussite de cette épreuve (Conseil Régional, Conseil Général, Municipalités, Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Entreprises) et surtout merci aux bénévoles.



Bonne année 2014 à tous et à l'année prochaine

Les membres de l'Auto Sport de Durenque



Accueil du 7^{ème} rando challenge du Comité Départemental de la randonnée pédestre le 29 septembre

35 équipes (de 2 ou 4 randonneurs), certaines venues de loin, étaient présentes au départ. Leur mission : randonner certes, mais "randonner utile" en découvrant la région et surtout en répondant à des questions relatives à l'environnement, le patrimoine ou l'Histoire

locale. Tout un programme et encore une réussite!



Les randonneurs se sont vu proposer de nombreux rendez-vous cette année encore

Remercions ici les travailleurs de l'ombre qui se retrouvent régulièrement au cours de l'année pour entretenir les chemins et les rendre accessibles pour le plus grand bonheur des adeptes de la randonnée pédestre.



La section athlétisme se porte bien avec 15 licenciés cette saison,

Et toujours autant de succès pour les représentations estivales de la section théâtre Passe-Tant.



La voie est ouverte donc avec pour objectif de développer l'accès au Sport pour tous en milieu rural en réponse à une demande croissante de nos populations.

Une année « Sportive » s'annonce donc encore pour les bénévoles et usagers de l'association avec des rendez-vous à ne pas manquer et des nouveautés aussi :

- La marche nordique : A vos bâtons ! Les séances sont encadrées par un animateur diplômées.
- La zumba : Après un essai en 2013 avec des séances mensuelles, la zumba à Villefranche de Panat c'est désormais tous les jeudis de 20h30 à 21h30 avec Margherita Huisman.
- Accompagnement sportif individualisé : Depuis le 13 novembre, Courir en Lévézou propose des séances de coaching à la salle de remise en forme. Une séance par mois au cours de laquelle chacun (e) se voit attribuer un programme physique à travailler jusqu'au mois suivant. Ça se passe le mercredi de 18h à 20h et c'est uniquement sur réservation !



- Ya ka danser, le bal musette du jeudi, devient le bal musette du mardi mais l'ambiance reste la même !

Bien entendu, convivialité et bonne humeur restent les maîtres mots de nos différents rendez-vous et Courir en Lévézou, c'est aussi une belle brochette de bénévoles, sans qui rien ne serait possible...



Belle année à tous !!!

ETAT CIVIL 1913

C'est le présent registre au nombre de 16^e feuilles
 comprenant neuf inscriptions, le premier janvier mil
 neufcent quatorze par nous Maire de la Commune
 d'Albanne Soustani.

Guyon

Table alphabétique des naissances, mariages
 et décès en l'année 1913

Naissances

4	Bousquet Berthe Marie Jeanne	14 Janvier
14	Bonnes Joseph Tony Augustin	25 Mars
15	Bou Emile Antoine Gabriel X	30 Mars
20	Bastiani Marie Rose Augustine Vincentine	4 Juin
22	Bousquet Paul Germain X	1 ^{er} Juin
25	Bonnet Jeanne Marie Basile	25 Juin
2	Coste Juliette Anna Celestine	10 Janvier
10	Caron Alice Marie Marie	1 ^{er} Juin
22	Castellan Marie Catherine	14 Juin
37	Collet Jean Joseph	18 Juin
43	Cambardel Ernest Antoine Louis	15 Juin
14	Carreau Ernest Joseph Marie Abel	10 Juin
26	Quillu Fernand Louis	4 Juillet
31	Chabre Marie Anne Madeleine	4 Mars
13	Chabre Marie Auguste Marie Jeanne	25 Janvier
19	Chimel Justin Jeanne Catherine	1 ^{er} Juin
35	Chabre Paul Marie Marie Jeanne	1 Juillet
1	Julien Luc Marie Marie Louise	1 ^{er} Janvier
17	Chamnet Roger Marie Joseph	24 Mars
37	Chamnet Georges Marie Marie	10 Juin
24	Chamnet Emile Louis	30 Juin
42	Chéti Auguste Marie Marie Jeanne	29 Juin
9	Chéral Germaine Marie Marie	8 Janvier
30	Chéral Fernand Gabriel Louis	24 Juillet
48	Chéral Joseph Justin	6 Janvier
21	Chéral Auguste Marie	4 Juin
49	Chéner Marie Jeanne	24 X

1 - Janvier
 8 Février
 11 - Mars
 12 - Avril
 14 - Mai
 3 - Juin
 2 - Juillet

39	Messie Pierre François Anselme X.	30 octobre
47	Baron de Goy Paul Ernest	10 décembre
----- Mariages -----		
8	Aymar François et Coste Louise	25 janvier
7	Boulbuis Justiz et Lanoë Marie	27 janvier
36	Geochair Emile et Boubellé Marie	19 octobre
6	Robert Louis et Motinier Marie	17 janvier
40	Vignoux Léop et Lohou Germaine	7 juil.
----- Décès -----		
22	Bouvier Cathalin	2 septembre
10	Caeste Arthur	13 février
34	Dreulhe Catherine	4 octobre
28	Dreulhe Fernand Louis	11 juillet
3	Garnaud Marie Ernest	14 février
45	Guérande Simonne	1 juil.
32	Grimal Justine Françoise	20 août
8	Lacour Marie	29 janvier
24	Lançon Marie	8 juillet
29	Lançon Marie Henri	21 juillet
41	Mortier	23 février
11	Mortier	21 avril
33	Vignoux Irma	10 juil.

Clas le présent rec. et la prier le
table, le premier janvier m. n. n. n. n. n.
Luce, par nous maire de la commune de Thonon
Sauterey
J. J. J. J.

ETAT CIVIL 2013

• **NAISSANCES**

- CAYRE Maude, Erine
- BONNEFOUS Lucie, Manon, Zoé
- BRU Chloé, Corinne, Léa
- CROUZET Albin, Marc, Paulin

• **MARIAGES**

- JEANJEAN Bénédicte et RIGAL Cédric le 22 juin
- PY Séverine et BOUSQUET Florian le 24 août

• **DECES**

- ALAUZET Georges, du Salès, le 08 avril
- ALAUZET Joseph, de la Rascagne, le 17 septembre
- BERTHY- PERVALET Timéo, de La Capelle, le 20 février
- CANAC Denis, de Bonneguide, le 02 octobre
- COSTES Gaston, du Jouanesq, le 11 septembre
- DRULHE Denis, du Jouanesq, le 21 janvier
- DURAND Lucien, du Mas Vialaret, le 18 décembre
- MARTY épouse MOLINIER Ernestine du Viala Bas, le 04 mars

• **DECES HORS COMMUNE**

- ALRIC épouse RESSEGUIER Brigitte, du Jouanesq
- BONTE Pierre, de Lassis
- BROSSY Jean, de Lacan
- JEANJEAN épouse COSTES Odile, du Jouanesq
- LACOMBE Pierre, de la Crouparie
- TERRAL Claude, du Bousquet
- VERGNES Marius, de Lacan

COMMENT JOINDRE ...



La Mairie d'Alrance

Tél 05.65.46.56.46

Fax 05.65.46.40.05

mairie-alrance@orange.fr

www.alrance.fr/

ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 09 h à 12 h 00

Le Maire

Mr Jean-Pierre DRULHE

Le Jouanesq 12430 ALRANCE

05.65.46.42.07

Les Adjoint

Mr Joël SOLIE 05.65.46.43.01

Mr Philippe DOYEN 05.65.46.45.92

Mme Josiane GALTIER

05.65.46.40.60

Le Député

Mr Alain MARC

8 Rue Lamartine 12400 Saint-Affrique

05.65.99.05.81

Le Conseiller Général

Mr Jean-Louis GRIMAL

MAIRIE 12410 CURAN

05.65.46.35.89

La Préfecture de l'Aveyron

Place du Général de Gaulle / BP 715 /

12007 RODEZ

05.65.75.71.71

Le Conseil Général de l'Aveyron

BP 724 / 12007 RODEZ

05.65.75.80.00

La Trésorerie du Lévezou

12290 Pont de Salars 05.65.46.84.24

12410 Salles-Curan 05.65.46.34.13

La Sous-Préfecture

BP 354 12103 MILLAU

05.65.61.17.00

L'agence postale d'Alrance

ouverture : mardi, mercredi, jeudi,

vendredi de 09 h 30 à 12 h 00

samedi de 10 h 00 à 12 h 00

05.65.46.55.00

